

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 13 septembre 2022, à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES À LA SOUS-COMMISSION DE LA RECHERCHE

CONSIDÉRANT l'article 4.6 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 73 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document administratif « Composition et mandat de la sous-commission de la recherche »;

CONSIDÉRANT qu'Alexandre Roy, professeur au département des sciences de l'environnement, a terminé, le 31 mai 2022, son mandat à titre de membre substitut de la sous-commission de la recherche (2021-CE629-03.09-R6020, 15 septembre 2021);

CONSIDÉRANT que Johannes A. Frasnelli, professeur au département d'anatomie, a été nommé membre à titre de professeur actif en recherche dans le secteur des sciences naturelles, du génie et de la santé, pour un deuxième mandat débutant le 16 septembre 2020 et se terminant à la réunion ordinaire de la commission des études du mois de septembre 2023 (2020-CE617-03.01-R5870, 12 mai 2020);

CONSIDÉRANT que Johannes A. Frasnelli a obtenu une sabbatique pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et qu'il a perdu le droit de siéger à une sous-commission;

CONSIDÉRANT que Loïc Boulon, professeur au Département de génie électrique et génie informatique, a été nommé membre à titre de professeur actif en recherche pour un premier mandat débutant le 13 novembre 2019 et se terminant à la réunion ordinaire de la commission des études du mois de novembre 2022 (2019-CE612-03.01-R5808, 19 novembre 2019);

CONSIDÉRANT la vacance au poste de membre titulaire de chaire du secteur des sciences de la santé ou de celui des sciences naturelles et du génie;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de membre professeur actif en recherche;

CONSIDÉRANT que Loïc Boulon est admissible à un deuxième mandat;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de membre stagiaire postdoctoral;

CONSIDÉRANT les recommandations du doyen de la recherche et de la création pour pourvoir ces postes;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Martin Descarreaux, professeur au Département des sciences de l'activité physique, membre à titre de titulaire de chaire du secteur des sciences de la santé ou de celui des sciences naturelles et du génie, pour un premier mandat de trois ans débutant le 14 septembre 2022 et se terminant le 13 septembre 2025;
2. de nommer Hugo Germain, professeur au Département de chimie, biochimie et physique, membre à titre de professeur actif en recherche, pour un premier mandat de trois ans débutant le 14 septembre 2022 et se terminant le 13 septembre 2025;
3. de nommer Loïc Boulon, professeur au département de génie électrique et génie informatique, membre à titre de professeur actif en recherche pour un deuxième mandat de trois ans débutant le 16 novembre 2022 et se terminant le 15 novembre 2025;
4. de nommer Gervais Cwako Monkam, membre à titre de stagiaire postdoctoral, pour un mandat d'un an débutant le 13 septembre 2022 et se terminant le 12 septembre 2023;
5. d'amender en conséquence toute résolution incompatible avec la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général